

IMAGES ÉCONOMIQUES  
**DU MONDE 2018**  
GÉOPOLITIQUE • GÉOÉCONOMIE

sous la direction de  
FRANÇOIS BOST, LAURENT CARROUÉ, SÉBASTIEN COLIN,  
ANNE-LISE HUMAIN-LAMOURE, CHRISTIAN PIHET,  
OLIVIER SANMARTIN, DAVID TEURTRIE

**ARMAND COLIN**

Composition : Soft Office  
Cartographie : Carl Voyer  
Couverture : © Delphotostock / Fotolia.com

Statistiques compilées et mises en forme pour la partie « Aires régionales et pays »  
par **Ophélie PETIOT**,  
**Marie GODDAERT** et **Amandine RHOUMA**  
(université de Reims-Champagne-Ardenne)

Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.

Le Code de la propriété intellectuelle du 1<sup>er</sup> juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements



d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour

les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.

Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du

Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).

© Armand Colin, 2017

Armand Colin est une marque de  
Dunod Editeur, 11, rue Paul Bert, 92240 Malakoff

[www.armand-colin.com](http://www.armand-colin.com)

ISBN : 978-2-200-62003-5

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

# LES AUTEURS

## **Benoît ANTHEAUME**

Géographe, directeur de recherche émérite, Institut de recherche pour le développement (IRD)

## **Jean BAFFIE**

Chargé de recherche au CNRS, UMR 7306 IrAsia, CNRS/université Aix-Marseille

## **Claire BEAUGRAND**

Politologue, chercheur à l'Institut français du Proche-Orient (IFPO), Jérusalem

## **Alaya BECHEIKH**

Économiste, ministère du Développement et de la Coopération internationale, Tunisie

## **Alice BEUF**

Géographe, professeure assistante à l'Université nationale de Colombie, Bogotá

## **Sophie BLANCHARD**

Géographe, PRAG, université Paris-Est-Créteil, Lab'Urba

## **Mathieu BOULÈGUE**

Associé, cabinet de conseil en management des risques et *business diplomacy* (AESMA)

## **François BOST**

Professeur de géographie, université de Reims Champagne-Ardenne, laboratoire HABITER

## **Marie BRIDONNEAU**

Maître de conférences en géographie, université Paris-Ouest Nanterre-La Défense

## **Christine CABASSET**

Docteure en géographie et en aménagement, chercheure associée à l'UMR 8170 CASE (CNRS-EHESS) et à l'IRASEC

## **François CARRÉ**

Professeur émérite de géographie, université Paris IV-Sorbonne

## **Laurent CARROUÉ**

Directeur de recherche, Institut français de Géopolitique (IFG), université Paris VIII

## **Hélène CHARREIRE**

Maître de conférences en géographie, université Paris-Est-Créteil, Lab'Urba

## **Jean-Paul CHARVET**

Professeur émérite de géographie, université Paris Ouest-Nanterre-La Défense

## **Christophe CHICLET**

Historien et journaliste, membre du comité de rédaction de *Confluences Méditerranée*

## **Cécile COLANGE**

Ingénieure de Recherches CNRS-UMR 6266 IDEES, université de Rouen

## **Sébastien COLIN**

Maître de conférences en géographie, INALCO, chercheur au Centre d'Études Français sur la Chine contemporaine (CEFC, Hong Kong)

## **Igor DELANOË**

Historien, directeur adjoint de l'Observatoire franco-russe, Moscou

## **Bruno DEWAILLY**

Géographe, enseignant à l'Institut d'Urbanisme de l'ALBA, université de Balamand, chercheur associé à l'IFPO-Beyrouth

## **Martine DROZDZ**

Chargée de recherche CNRS, TTS/ENPC, ParisTech, université Paris-Est

## **Philippe DUGOT**

Maître de conférences en géographie, université Toulouse-Jean-Jaurès

**Catherine FOURNET-GUÉRIN**

Professeur de géographie, université Paris-Sorbonne, Laboratoire ENeC, UMR 8185

**Jérôme FOURQUET**

Directeur du département Opinion et Stratégies d'Entreprises, Institut IFOP, Paris

**Éric FRECON**

Docteur en sciences politiques, enseignant à l'École navale

**J.-C. GAILLARD**

Associate Professor, School of Environment, The University of Auckland

**Christian GIRAULT**

Géographe, directeur de recherche au CNRS, UMR CREDA-IHEAL, université Sorbonne Nouvelle-Paris 3

**Marie GODDAERT**

Étudiante en géographie, université de Reims-Champagne-Ardenne (URCA)

**Boris GRÉSILLON**

Professeur de géographie, université Aix-Marseille

**Octavian GROZA**

Professeur de géographie, université de Iasi, Roumanie

**Anne-Lise HUMAIN-LAMOURE**

Maître de conférences en géographie, université Paris-Est-Créteil, Lab'Urba

**Sonia JEDIDI**

Docteur en géopolitique, Institut français de Géopolitique (IFG), université Paris VIII

**Claudio JEDLICKI**

Ingénieur de recherche au CNRS

**Gaëlle LACAZE**

Professeure des universités, Institut de Géographie et Aménagement, chercheure à l'ENeC (Espaces, Nature et Culture), Université Paris-Sorbonne-CNRS, UMR 8185

**Elsa LAFAYE DE MICHEAUX**

Maître de conférences en économie, université Rennes 2

**Antoine LAPORTE**

Maître de conférences en géographie, École normale supérieure de Lyon, UMR Environnement, ville et société

**Mehdi LAZAR**

Géographe, inspecteur de l'Éducation nationale, chercheur associé au laboratoire Géographie-cités, membre de l'équipe de direction de la Dallas International School

**Julien LEVESQUE**

ATER à l'EHESS, rattaché au Centre d'études de l'Inde et de l'Asie du Sud (CEIAS)

**Benjamin LYSIANUK**

Chargé de recherche, UMR PRODIG

**Kamala MARIUS**

Maître de conférences-HDR en géographie, UFR STC, université Bordeaux-Montaigne, UMR LAM (Science Po Bordeaux), Institut français de Pondichéry

**Marie MELLAC**

Maître de conférences en géographie, université Bordeaux-Montaigne, UMR 5319 Passages (CNRS, Bordeaux)

**Dalila MESSAOUDI**

Maître de conférences, université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

**Martin MICHALON**

Doctorant en géographie, Centre Asie du Sud-Est (CASE), EHESS

**Jean-François PÉROUSE**

Géographe, maître de conférences, université de Toulouse 2, directeur de l'Institut français d'études anatoliennes (IFEA), Istanbul

**Lætitia PERRIER-BRUSLÉ**

Maître de conférences en géographie, université de Lorraine

**Ophélie PETIOT**

Professeure certifiée, université de Reims-Champagne-Ardenne (URCA)

**Vatthana PHOLSENA**

Chargée de recherche au CNRS, Institut d'Asie orientale (IAO, Lyon)

**Christian PIHET**

Géographe, professeur à l'université d'Angers

**Olivier PLIEZ**

Géographe, Directeur de recherche au CNRS, UMR LISST, Toulouse

**Françoise POMMARET**

Directrice de recherche CRCAO/CNRS, professeure associée à l'ILCS, université royale du Bhoutan

**Monique POULOT**

Professeure en géographie, université Paris Ouest-Nanterre-La Défense

**Nicolas RAIMBAULT**

Chercheur au Département Urban Development and Mobility, Luxembourg Institute of Socio-Economic Research (LISER)

**Amandine RHOUMA**

Étudiante en économie, université de Reims-Champagne-Ardenne (URCA)

**Hortense ROUANET**

Docteure en Aménagement de l'espace et urbanisme, École nationale des Sciences Géographiques (ENSG), Institut national de l'Information géographique et forestière (IGN)

**Olivier SANMARTIN**

Géographe, maître de conférences, université de Tours, UMR CITERES-EMAM

**Rémi SCOCCIMARRO**

Docteur en géographie, maître de conférences en langue et civilisation japonaises, université Toulouse Jean-Jaurès,

chercheur à la Maison franco-japonaise (MFJ, Tokyo)

**Alexis SIERRA**

Maître de conférences en géographie, université de Cergy-Pontoise

**Dominique SOULANCÉ**

Maître de conférences en géographie, université Lille III, UMR 5319 Passages (CNRS, Bordeaux)

**Roman STADNICKI**

Géographe, maître de conférences, université de Tours, UMR CITERES-EMAM

**Jean-Fabien STECK**

Maître de conférences-HDR en géographie, université Paris Ouest-Nanterre-La Défense

**Kevin SUTTON**

Maître de conférences en géographie, université de Grenoble-Alpes, UMR PACTE

**Martine TABEAUD**

Professeure de géographie, université Paris 1-Panthéon-Sorbonne, laboratoire ENEC

**David TEURTRIE**

Directeur du Collège universitaire français de l'université de Saint-Pétersbourg, chercheur associé au Centre de Recherches Europes Eurasie (CREE) de l'INALCO

**Clément THERME**

Chercheur, Institut international d'études stratégiques (IISS)

**Hervé THÉRY**

Directeur de recherche au CNRS, UMR CREDA-IHEAL, université Sorbonne Nouvelle-Paris 3

**Florence TROIN**

Cartographe, Ingénieur de recherche au CNRS, UMR CITERES-EMAM

**Sébastien VELUT**

Professeur de géographie, université Sorbonne Nouvelle-Paris 3, IHEAL-CREDA



# SOMMAIRE

## Dossier France : la grande fracture 13

Fractures politiques, élection présidentielle et recompositions	14
Fractures sociales, fractures territoriales : un défi sociétal	18
Fractures économiques et difficultés productives	26
▶ Élection présidentielle 2017 : les deux France	33

## POPULATION ET SOCIÉTÉ

Démographie : la population française dépassera-t-elle la population allemande ?	53
Inégalités : l'enjeu de la mesure	56
Villes : de plus en plus de villes globales ?	60
Mobilités : 57 kilomètres... le plus long tunnel ferroviaire est ouvert	65
Éducation : école et reproduction des inégalités en France	67
Santé : le rôle des industries, un enjeu social grandissant dans l'accès à la santé	70
Environnement : céder sous la pression	73

## ÉCONOMIE ET ÉCHANGES

<b>ENTREPRISES</b>	79
Firmes transnationales	79
Investissements directs étrangers	83
Recherche et développement	88
Emploi et division internationale du travail	92
<b>INDUSTRIES</b>	96
Aéronautique et armement	96
Automobile	98
Informatique, électronique, télécommunications, Internet, médias	103
Textile-habillement	106
<b>ÉCHANGES</b>	108
Échanges internationaux	108
Transports internationaux	115
Tourisme	123
<b>FINANCES</b>	125
Finances, banques, assurances	125
<b>AGRICULTURE</b>	130
Agriculture	130
Pêche	137
Produits tropicaux	141

<b>RESSOURCES</b>	146
Matières premières minérales et métallurgiques	146
Énergies	149

## AIRES RÉGIONALES ET PAYS

<b>AMÉRIQUE DU NORD</b>	<b>159</b>
Canada	160
États-Unis	162
Mexique	168
<b>AMÉRIQUE DU CENTRE ET DU SUD</b>	<b>171</b>
<b>AMÉRIQUE CENTRALE ET CARAÏBES</b>	173
Cuba	173
Haïti	174
Nicaragua	175
Salvador (el)	176
Trinité-et-Tobago	177
<b>AMÉRIQUE DU SUD</b>	178
Argentine	178
Bolivie	180
Brésil	181
Chili	183
Colombie	184
▶ Bogotá	185
Équateur	187
Pérou	188
Uruguay (République orientale de l')	190
Venezuela (République bolivarienne du)	191
<b>EUROPE</b>	<b>193</b>
<b>SCANDINAVIE</b>	195
Norvège	195
Suède	196
<b>EUROPE OCCIDENTALE</b>	197
Allemagne	197
Autriche	198
Espagne	199
Chypre	201

Grèce	202	Émirats arabes unis	255
Italie	203	Irak	256
Pays-Bas	205	Iran	257
Portugal	207	Koweït	259
Royaume-Uni	207	Qatar	260
		Yémen	261
EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE	209		
Bulgarie	209	<b>AFRIQUE SUBSAHARIENNE</b>	<b>263</b>
Hongrie	210	AFRIQUE DE L'OUEST	265
Pays baltes	211	Burkina Faso	265
Pologne	212	Côte d'Ivoire	266
Roumanie	213	Ghana	268
Slovaquie	214	Mali	269
Tchèque (République)	215	Niger	270
		Nigeria	271
BALKANS	216	Sénégal	272
Balkans	216		
<b>EURASIE</b>	<b>218</b>	AFRIQUE DE L'EST	273
EUROPE ORIENTALE	220	Djibouti-ville	273
Russie	220	Éthiopie	275
Biélorussie	221	Kenya	276
Moldavie	223	Ouganda	277
Ukraine	224	Soudan	279
		Soudan du Sud	279
CAUCASE	225	Tanzanie	280
Arménie	225		
Azerbaïdjan	226	AFRIQUE CENTRALE	281
Géorgie	227	Cameroun	281
		Congo	282
ASIE CENTRALE	228	Congo (République démocratique du)	283
Kazakhstan	228	Gabon	285
Kirghizstan	230	Guinée équatoriale	286
Ouzbékistan	231	Tchad	287
Tadjikistan	232		
Turkménistan	233	AFRIQUE AUSTRALE	288
		Afrique du Sud	288
<b>MAGHREB/MOYEN-ORIENT</b>	<b>235</b>	Angola	290
MAGHREB	237	Madagascar	291
Algérie	237	Mozambique	292
Libye	238		
Maroc	239	OCÉAN INDIEN	293
Tunisie	241	Maurice	293
MÉDITERRANÉE ORIENTALE	242	<b>ASIE-PACIFIQUE</b>	<b>295</b>
Égypte	242	ASIE DE L'EST	297
Israël/Palestine	243	Birmanie (Myanmar)	297
Jordanie	245	Cambodge	298
Liban	246	Chine	299
Syrie	247	Corée du Nord	302
Turquie	248	Corée du Sud	303
		Indonésie	304
PÉNINSULE ARABIQUE		Japon	306
ET GOLFE PERSIQUE	250	Laos	308
Arabie saoudite	250	Malaisie	309
► Djeddah	251	Mongolie	311
Bahreïn	254	Philippines	312



Singapour	313		
Taiwan	314		
Thaïlande	315		
Timor Leste (Timor oriental)	317		
Vietnam	318		
<b>ASIE DU SUD</b>	319		
Afghanistan	319		
Bangladesh	320		
Bhoutan	321		
Inde	322		
▶ Bangalore	324		
Maldives	327		
Pakistan	328		
Sri Lanka	329		
<b>PACIFIQUE</b>	331		
Australie	331		
Nauru	333		
Nouvelle-Zélande	334		
		<b>DONNÉES STATISTIQUES</b>	
		Sources des données statistiques	337
		<b>AMÉRIQUES</b>	
		Population-Société	338
		Économie-Échanges	340
		<b>EUROPE</b>	
		Population-Société	341
		Économie-Échanges	345
		<b>EURASIE</b>	
		Population-Société	347
		Économie-Échanges	349
		<b>MAGHREB/MOYEN-ORIENT</b>	
		Population-Société	350
		économie-Échanges	352
		<b>AFRIQUE SUBSAHARIENNE</b>	
		Population-Société	353
		Économie-Échanges	357
		<b>ASIE-PACIFIQUE</b>	
		Population-Société	359
		Économie-Échanges	361



# DOSSIER

## France : la grande fracture

Fractures politiques,  
élection présidentielle  
et recompositions 14

Fractures sociales,  
fractures territoriales :  
un défi sociétal 18

Fractures économiques  
et difficultés productives 26

► Élection présidentielle 2017 :  
les deux France 33

# FRANCE : LA GRANDE FRACTURE

## Fractures politiques, élection présidentielle et recompositions

La séquence électorale 2017 – présidentielle puis législatives – se caractérise par un profond bouleversement du paysage politique français qui témoigne à la fois de la défiance accumulée ces dernières années envers le dispositif politique et institutionnel organisant le pays depuis des décennies et des profondes fractures organisant le champ politique et civique.

### **Élection présidentielle : une recomposition politique historique**

Au premier tour, les candidats des deux grands partis jusqu'ici dominants (PS/UMP-LR) sont balayés en obtenant seulement 26 % des suffrages cumulés (55,8 % en 2012) et donc éliminés du deuxième tour. Pour autant, les deux candidats finalistes sélectionnés pour le deuxième tour obtiennent au premier tour des résultats cumulés relativement moyens pour le scrutin phare de la V<sup>e</sup> République : 45,3 % des voix, contre 55,8 % pour ceux de 2012 et 57 % pour ceux de 2007. Emmanuel Macron obtient en effet 8,6 millions de voix, soit 24 % des exprimés et 18,1 % des inscrits ; et Marine Le Pen 7,6 millions de voix, soit 21,3 % des exprimés et 16 % des inscrits. Cette faiblesse relative des deux finalistes de 2017 s'explique par l'implosion du système bipolaire, l'émiettement de l'offre partisane et la profonde recomposition du paysage politique. Le panorama du premier tour fait en effet apparaître quatre principales forces politiques : Emmanuel Macron (8,5 millions de voix), Marine Le Pen (7,6 millions), François Fillon (7,2 millions ; 20 %) et Jean-Luc Mélenchon (7 millions ; 19,6 %), qui distancent largement Benoît Hamon (2,9 millions ; 6,3 %) et Nicolas Dupont-Aignan (1,6 million ; 4,7 %).

Au deuxième tour, le dispositif d'élimination joue à plein. E. Macron est élu président de la République avec 20,7 millions de suffrages, soit 66 % des exprimés, en gagnant 12 millions de suffrages entre les deux tours. Mais il n'est au total élu qu'avec seulement 43,6 % des inscrits, contre il est vrai 39 % pour François Hollande en 2012 et 42,6 % pour Nicolas Sarkozy en 2007 mais 62 % pour Jacques Chirac en 2002. Pour sa part, M. Le Pen obtient 10,6 millions de voix (33,9 % des exprimés, 22,3 % des inscrits) et gagne 2,9 millions de voix sur le premier tour. Cette défaite de M. Le Pen ne doit pas masquer le fait que depuis dix ans le Front national augmente régulièrement son nombre d'électeurs du premier tour : ils sont 3,8 millions en 2007 (10,44 %), 6,4 millions en 2012 (17,9 %) et 7,6 millions en 2017 (21,3 %). Au deuxième tour de la présidentielle 2017, M. Le Pen atteint

ainsi avec 10,6 millions de voix un sommet historique inédit puisque son père Jean-Marie Le Pen n'en avait recueilli que 5,5 millions (17,8 %) face à Jacques Chirac en 2002. La France est avec l'Autriche le seul pays de l'Union européenne où l'extrême droite se retrouve ainsi au deuxième tour d'une élection présidentielle.

### Résultats de l'élection présidentielle de 2017

	1 <sup>er</sup> tour	% inscrits	2 <sup>e</sup> tour	% inscrits
<b>Inscrits</b>	47 582 183	100,0	47 568 693	100
<b>Abstentions</b>	10 578 455	22,2	12 101 366	25,4
<b>Votants</b>	37 003 728	77,8	35 467 327	74,56
<b>Blancs et nuls</b>	949 334	2	4 085 724	8,59
<b>Exprimés</b>	36 054 394	75,8	31 381 603	65,97

Source : ministère de l'Intérieur.

Au-delà de l'éclatement de l'offre politique, d'un côté, et de la montée régulière du Front national, de l'autre, un troisième facteur est à prendre en compte pour analyser les fractures traversant le champ politique : c'est l'affirmation croissante de l'abstention et du vote blanc et nul. Au premier tour de 2017, on compte 10,5 millions d'abstentionnistes (22 % des inscrits) et 950 000 votes blancs et nuls ; mais, au deuxième tour, 12 millions d'abstentionnistes (25,4 % des inscrits) et surtout 4 millions d'électeurs qui se déplacent pour voter blanc ou nul. Au total, 34 % du corps électoral manifeste au deuxième tour son refus, de manière passive ou active, de choisir le président de la République, contre 24 % en 2012 et 18,5 % en 2007. Ce phénomène témoigne d'une réelle défiance d'une partie non négligeable et croissante de la population envers le scrutin phare de la V<sup>e</sup> République, et sans doute d'un certain discrédit de l'action publique qui renvoie à une réelle crise civique concernant l'État, la nation, la politique et le vivre-ensemble.

### Les élections législatives : la magie du mode de scrutin

Dans la logique de présidentialisation des institutions, renforcée par le choix de Lionel Jospin d'invertir les deux scrutins législatif et présidentiel en 2002, le deuxième tour des élections législatives de 2017 offre une Assemblée nationale sur mesure pour E. Macron. Son mouvement En Marche ! avec 306 sièges y obtient à lui seul la majorité absolue, sans avoir besoin du renfort des 42 députés du Modem de François Bayrou. À droite, Les Républicains/UDI sauvent 129 sièges. À gauche, le Parti socialiste (PS) est balayé (30 sièges) du fait des fractures traversant son ancienne base électorale depuis le tournant social-libéral théorisé par F. Hollande à l'automne 2015 et son modèle hypersécuritaire (état d'urgence, projet de loi sur la déchéance de nationalité, loi El Khomri...), alors que La France insoumise (17) s'installe et que le PCF (10) résiste. Enfin, l'extrême droite obtient 10 sièges alors

que la Corse envoie trois députés nationalistes sur quatre sièges, un signal géopolitique symptomatique et inquiétant des dérives de l'Île.

Pour autant, cette victoire d'En Marche ! pourrait politiquement apparaître bientôt comme une victoire à la Pyrrhus car il ne dispose d'aucun « blanc-seing » de la part des Français. En effet, ce scrutin législatif bat tous les records d'abstention (57,36 %) depuis 1958 et la création de la V<sup>e</sup> République, un signal en forme d'avertissement. Au total, seulement 38,4 % du corps électoral s'est en effet déplacé pour voter, un phénomène là encore historiquement inédit qui témoigne des profondes fractures qui traversent le pays. Magie du mode de scrutin, avec 28,2 % des voix mais seulement 13,4 % des inscrits au premier tour et 43 % des voix et 16,5 % des inscrits au deuxième tour, En Marche ! obtient 53,4 % des sièges de députés. Rarement, la question d'une dose de proportionnelle dans les élections législatives ne s'est posée avec autant d'acuité tant le décalage entre les bases du vote et le résultat est considérable. Si cette nouvelle Assemblée est profondément renouvelée (75 % de primo-députés), rajeunie (moyenne d'âge : 48 ans) et féminisée (38,6 %), sa représentativité sociale et socio-économique demeure toujours aussi faible du fait de l'exclusion *de facto* d'une très large partie des catégories populaires : 31 % des députés sont des cadres du secteur privé et du secteur public ou des chefs d'entreprise, mais on ne compte plus aucun ouvrier (22 % de la population active, 12 % de la population totale), aucun artisan ou fonctionnaire de catégorie C et très peu d'employés.

Apparaissant comme des élections de second rang, ces élections législatives posent en fait un vrai problème de déséquilibre et de fonctionnement démocratique des institutions face à une présidentialisation toujours plus sensible du pouvoir, comme l'ont illustré ces dix dernières années les présidences Sarkozy puis Hollande, qui se sont achevées toutes deux dans des climats délétères. Pour E. Macron, les défis à relever sont considérables. Il a fondé son arrivée au pouvoir sur un pari politique inédit qui remet en cause le système bipolaire traditionnel créé en 1958, en récupérant et en agglomérant des élus et des électeurs autrefois au PS et aux Républicains, tout en cherchant à incorporer de nouvelles forces sociales. Ce pari d'une grande force politique en position centrale face à ce qui serait deux extrêmes, droite et gauche, est un vieux rêve de certaines élites qui jusqu'ici ne s'est concrétisé ni en France ni dans les principaux pays européens. En Europe, on trouve partout soit un large, voire très large, émiettement (Pays-Bas, Belgique, Suisse, Italie, Finlande...) structurant des coalitions plus ou moins instables à géométrie variable ; soit de grands systèmes bipolaires organisés autour de deux forces largement dominantes (Royaume-Uni, Allemagne...).

Pour l'instant, disposant d'un socle politique et électoral relativement réduit, E. Macron doit donc se doter d'un appareil partisan encore dans les limbes qui doit très vite se structurer, en particulier aux échelles locales et régionales pour soutenir et ancrer son action. Mais pour quelle politique et quelle stratégie de rupture face à une France profondément fracturée politiquement, économiquement, socialement et territorialement ?

## Fractures électorales, fractures territoriales : les articulations en débat

Car ces élections, présidentielle comme législatives, témoignent de fractures très marquées. Sociologiques comme en témoignent les résultats des sondages réalisés à la sortie des urnes lors du deuxième tour, géographiques comme l'indiquent la répartition de l'abstention ou des votes partisans dans les territoires (*cf.* dossier spécial sur les élections p. 33).

Le vote du 2<sup>e</sup> tour selon les catégories socioprofessionnelles (en %)

	Total	+ 65 ans	18-24 ans	Étudiants	Chômeurs	Cadres sup.	Artisans comm./ Chefs etp.	Employés	Ouvriers
<b>E. Macron</b>	66	80	56	71	44	83	69	56	37
<b>M. Le Pen</b>	44	20	44	29	56	17	31	44	63

Source : *Les Échos*, 8 mai 2017.

Dans ce contexte, des chercheurs comme Christophe Guilluy, Hervé Le Bras ou Jacques Lévy ont multiplié dans leurs interventions médiatiques l'usage de grands modèles explicatifs des comportements électoraux, souvent sur un mode métaphorique qui, par sa simplicité, a fait florès (« France coupée en deux », « gradients d'urbanité », « France périphérique » contre « France d'en haut », « Macron, candidat des métropoles mondialisées », « ouverture au monde/fermeture et entre-soi... »). Pour cela, ils ont souvent usé, voire abusé, de cartes en valeurs relatives en oubliant les valeurs absolues, même si le géographe Jacques Lévy en promouvant les cartes par anamorphose cherche souvent à articuler les deux. Face à des visions bien souvent schématiques, il convient de rappeler toute la complexité des mutations contemporaines et l'articulation des votes à des disparités socio-économiques et des fractures territoriales des échelles multiples. Ainsi, E. Macron obtient au premier tour des scores relativement homogènes à l'échelle nationale dans les différents types de territoires (espace rural : 21 % ; petites villes : 22 % ; couronnes périurbaines des grandes agglomérations : 23 % des suffrages exprimés).

L'urbaniste et aménageur Pierre Veltz rappelle d'ailleurs (*Les Échos*, 24 mai 2017) comment l'image d'une « France coupée en deux » est un poncif particulièrement simpliste et dangereux alors que « la coupure entre « gagnants » et « perdants » traverse les territoires, qu'ils soient métropolitains, périurbains ou ruraux. Les territoires se caractérisent en effet par des contrastes parfois considérables à courte distance entre territoires dynamiques et en déprise. Alors que les deux tiers des pauvres vivent dans les grandes villes, la France peu dense est extrêmement composite. De même, alors que les électeurs de M. Le Pen habitent majoritairement les villes et les grandes villes, les villes petites et moyennes et le rural de grande périphérie fournissent certes 1,6 million d'électeurs à M. Le Pen mais, tout autant, 1,4 million à E. Macron.

Comme l'écrit le géographe Aurélien Delpirou dans une contribution au site Géoconfluences de l'ENS de Lyon le 30 mai 2017 : « Il en découle une forme d'essentialisation – “le centre-ville” plébisciterait Macron, les “banlieues” lui préféreraient Mélenchon, tandis que le « “périurbain” et plus encore l’“hypo-urbain” voteraient plus volontiers Le Pen – qui tend à laisser croire que l'espace est acteur de sa propre production ». Et de souligner : « À partir d'un travail statistique et cartographique mené à l'échelle des bureaux de vote, croisant données électorales et données sociologiques – en matière d'âge, de catégories socioprofessionnelles, de revenus, etc. –, la plupart des auteurs soulignent le rôle décisif des ségrégations socio-spatiales dans la différenciation des résultats, y compris à des échelles très fines. »

## Fractures sociales, fractures territoriales : un défi sociétal

Alors que la France demeure un pays riche (PIB de 2 229 milliards d'euros en 2016), bien équipé et à haut niveau de développement, ces fractures politiques plongent leurs racines dans les profondes fractures qui traversent et organisent la société française dans la diversité de ses territoires. Elles concernent à la fois le patrimoine et les revenus, le travail et l'emploi, la formation et les qualifications ou les mobilités sociales et culturelles. Elles se traduisent par un système de plus en plus dual qui alimente un sentiment de déclassement et une vraie déception dans une partie de la population malgré la puissance des systèmes redistributifs qui permettent de compenser certaines inégalités socio-économiques. À cet égard, le mouvement de révolte intervenu en pleine campagne présidentielle et qui a paralysé la Guyane pendant plusieurs semaines est symptomatique, au-delà de fortes spécificités locales (poussée migratoire incontrôlée, montée de la violence, difficultés économiques...), du sentiment d'abandon que peuvent éprouver certaines populations.

### De profondes inégalités de revenus et de patrimoine dans les territoires

La première et la plus fondamentale des inégalités a trait aux patrimoines et aux revenus, salariaux et non salariaux, une question pourtant taboue dans le débat public lors de ces élections. En 2015, le patrimoine net des ménages s'élève à 10 692 milliards d'euros, soit huit fois leur revenu disponible. C'est considérable. 68 % de celui-ci est constitué d'actifs non financiers (7 288 milliards), pour l'essentiel immobiliers. Après une sensible chute des prix consécutive à la crise, bien que géographiquement très inégale, la valeur de ce patrimoine immobilier se redresse en 2014-2015 avant qu'une nouvelle bulle spéculative immobilière se développe en 2016-2017 dans les territoires métropolitains, sous les effets en particulier des très bas taux d'emprunt. De même, les actifs financiers (numéraire, dépôts, placements, assurances vie,



actions...) des ménages accélèrent et représente 4 841 milliards d'euros, dont 1 379 milliards en numéraire et dépôts, 1 776 milliards en assurances vie et 1 353 milliards en actions et fonds d'investissement. Alors que les catégories les plus favorisées ne cessent de réclamer toujours plus d'allègement – voire pourquoi pas une suppression totale – sur la fiscalité du capital, comme en témoigne par exemple le projet de suppression de l'ISF (impôt sur la fortune), cette question occupe une place centrale dans le sentiment d'injustice et l'exaspération sociale d'une partie de la population qui se sont manifestés lors de ces dernières élections. Chaque année, 60 % des Français sont dans le rouge du fait d'un découvert bancaire.

Au niveau du patrimoine, la France demeure socialement un pays extrêmement inégalitaire, d'un niveau presque équivalent à l'Ancien Régime. Ainsi, 10 % des Français les plus riches possèdent 47 % du patrimoine brut national contre seulement 8 % pour la moitié des ménages les moins dotés. Ces dix dernières années, ces inégalités se renforcent : le patrimoine moyen des 10 % les plus riches passe de 755 400 à 1,254 million d'euros entre 2004 et 2015 et celui des plus pauvres de 400 à 2 000 euros selon l'INSEE. Selon le rapport 2017 de l'Observatoire des inégalités, alors que les revenus des 10 % les plus pauvres n'augmentent que de 2,3 %, ceux des 10 % les plus riches augmentent de 42,5 % du fait en particulier du dynamisme des revenus du capital liés à la financiarisation de notre économie.

#### Les inégalités de patrimoine entre ménages dans la population française

	% total des ménages	% masse totale du patrimoine brut
<b>1% les mieux dotés</b>	1	16 %
<b>5% mieux dotés</b>	5	33 %
<b>10% les mieux dotés</b>	10	47 %
<b>50% les mieux dotés</b>	50	92 %
<b>50% les moins dotés</b>	50	8 %
<b>10% les moins dotés</b>	10	0,07 %

Source : INSEE, 2017.

Enfin, du fait de la crise et de la pression du chômage, le revenu salarial moyen du secteur privé ou public a reculé de 0,3 % en moyenne par an entre 2009 et 2013, avant de connaître une toute petite embellie récemment (+ 1 % entre 2013 et 2017). Ce processus de déflation salariale largement généralisé dans la majeure partie des grands pays développés a été en partie compensé par la hausse de l'endettement des ménages qui souhaitent maintenir leur niveau de consommation. Selon une étude de la Banque de France publiée en 2017, la dette à la consommation est en France en moyenne pour chaque ménage de 5 700 euros et la dette immobilière de 87 000 euros.

Géographiquement, ces oppositions, que l'on peut saisir à travers le niveau de vie, sont organisées par des gradients territoriaux très marqués, souvent à des échelles spatiales très fines. Si les zones rurales affichent le niveau

de vie le plus faible, c'est bien dans les villes-centres que les inégalités de revenu et de patrimoine sont les plus fortes, la grande richesse de quelques quartiers ou communes privilégiés y côtoyant l'extrême pauvreté. Ainsi, dans les villes-centres, les 10 % les plus pauvres touchent 768 euros par mois après impôts et prestations sociales contre 3 300 euros pour les 10 % les plus riches. Au total, si le taux de pauvreté est presque équivalent entre les grands pôles urbains (16 %) et les communes rurales isolées (17 %), les grands pôles urbains accueillent 65 % des pauvres de France contre seulement 5,3 % pour le rural isolé. On retrouve bien là, comme pour les élections, la nécessaire articulation des pourcentages et des volumes pour conduire une réflexion efficiente des mutations territoriales.

### Inégalités des niveaux de revenus par types de territoires et hiérarchie urbaine

	% population	Niveau de vie médian mensuel en euros	France = 100	Niveau de vie des 10 % plus pauvres en euros	France = 100	Niveau de vie des 10 % les plus riches en euros	France = 100
<b>FRANCE</b>	<b>100</b>	<b>1649</b>	<b>100</b>	<b>875</b>	<b>53</b>	<b>3 103</b>	<b>188</b>
<b>Grands pôles urbains</b>	<b>57,8</b>	<b>1657</b>	<b>100</b>	<b>830</b>	<b>50</b>	<b>3 296</b>	<b>200</b>
dont villes-centres	23	1561	95	768	47	3 300	200
dont banlieues	34,8	1718	104	882	53	3 293	200
<b>Périurbain</b>	<b>25</b>						
Couronnes gds pôles urbains	19,6	1748	106	1025	62	3 007	182
Communes multipolarisées	5,3	1615	97	936	57	2 748	167
<b>Petits et moyens pôles</b>	<b>6,4</b>						
dont moyens pôles	3,6	1537	93	853	52	2 748	167
dont petits pôles	2,8	1519	82	859	52	2 669	162
<b>Rural non isolé</b>	<b>6,3</b>						
dont couronnes moyens pôles	0,6	1613	98	973	59	2 671	162
dont couronnes petits pôles	0,3	1584	86	937	57	2 655	161
dot autres communes	5,4	1551	94	909	55	2 600	158
<b>Rural isolé</b>	<b>4,5</b>	<b>1495</b>	<b>91</b>	<b>833</b>	<b>51</b>	<b>2 660</b>	<b>161</b>

Source : INSEE, 2015.

Cette structure spatiale s'explique par le fait que les 15 aires urbaines de plus de 500 000 habitants, en haut de la hiérarchie, polarisent 40 % de la population, 55 % de la masse salariale, plus de 50 % de l'activité économique, deux tiers des étudiants, 52 % des actifs diplômés du supérieur et sont responsables de plus de 70 % des créations nettes d'emplois entre 2007 et 2014. Dans ces conditions, un vif débat porte sur les mesures à prendre pour organiser la dynamique économique et sociale du territoire national. Aux tenants du « tout métropolitain » s'opposent les tenants d'une politique volontariste d'aménagement plus déconcentrée alors que la refonte des découpages des régions intervenue en 2015-2016 pose la question du déploiement

de leurs nouvelles responsabilités et compétence (économie, emploi, formation, recherche, infrastructures...) dans des échelles et assiettes spatiales souvent inédites.

## La crise du travail, de l'emploi et des revenus salariés

Le marché du travail donne quelques signes d'amélioration du fait d'un léger redémarrage de la croissance et, tout autant, des massives mesures de soutien à l'emploi, François Hollande ayant fait un mantra de la baisse du chômage pendant son quinquennat en mobilisant des dizaines de milliards d'euros vers les entreprises (allègement du coût du travail avec le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi, « Pacte de responsabilité », prime d'embauche pour les PME...). Ainsi, en 2016, le « plan de 500 000 formations » pour dégonfler les chiffres du chômage a coûté 0,6 milliard d'euros au budget de l'État, tout en étant particulièrement inefficace.

La France connaît toujours un important chômage de masse avec 3,2 millions de chômeurs indemnisés en avril 2017 (+ 1,2 % sur un an, 10 % de la population active) selon Pôle Emploi. Le pays se caractérise en Europe par l'importance du taux de chômage des jeunes de 20 à 24 ans (22 %, + 3,3 points en dix ans) et par la multiplication par deux des chômeurs de longue durée en dix ans qui concerne 2,4 millions de personnes en 2016. Les lignes de césures sont sociales puisque 4 % des cadres supérieurs sont au chômage contre 20 % des ouvriers non qualifiés (1982 : 9,4 %) ou 21 % des étrangers non européens ; elles sont aussi territoriales.

À ces chiffres officiels du chômage s'ajoute toute une frange de personnes non comptabilisées en sous-emploi et composant un « halo » évalué à 1,7 million de personnes et 3,1 millions de personnes en situation de fragilité ou de grande précarité (CDD, intérim, stages divers), comme le rappelle, par exemple, le conflit récent entre la société Uber – qui a produit le néologisme « ubérisation » – et les chauffeurs de VTC. Selon l'INSEE, 19 % des personnes en emploi travaillent à temps partiel, contre 44 % des employés non qualifiés et 25 % des 15-24 ans. Enfin, la création du statut d'autoentrepreneur ne doit pas faire illusion, car nombre de ceux inscrits dans ce dispositif travaillent dans des conditions particulièrement dégradées. Au total, 26 % des 29,2 millions d'actifs sont au chômage, en contrats précaires ou en sous-emploi. Notre système de travail divise les salariés entre emplois stables et précaires, entre ceux qui disposent d'un statut et valorisent un diplôme et ceux qui servent de variable d'ajustement aux variations d'offres d'emploi.

Dans ces conditions, le niveau de formation initial et la possession d'un diplôme ou d'un titre qualifiant sont un facteur majeur de différenciation. Si la France a réalisé ces dernières décennies un effort important pour l'enseignement scolaire et l'université, le niveau général de formation de la population active demeure assez bas : 25 % détiennent un CAP ou un BEP, 20 % le baccalauréat, et à peine 16 % un diplôme supérieur à Bac + 2. On comprend, dans ces conditions, la forte réticence d'une majorité des Français face aux réformes des lois Travail qui déstabilisent les rapports contractuels et les bases

juridiques des relations entre salariés et employeurs. Ce phénomène explique aussi l'importance de la pauvreté, définie par le seuil de 50 % du niveau de vie médian, qui touche plus de 5 millions de personnes (8 % de la population). Avec la crise, la France compte 950 000 nouveaux pauvres entre 2004 et 2014. Dans ces conditions, le nombre d'allocataires du RSA socle est de 1,7 million en 2016, soit une hausse de 365 300 bénéficiaires en 10 ans.

Ces différentes lignes de fracture sont particulièrement visibles à une échelle infra-métropolitaine avec les quartiers classés en politique de la ville. Selon le dernier rapport de l'Observatoire national de la politique de la ville (ONPV), ces 1 300 quartiers de 4,8 millions d'habitants sont les premiers frappés par le chômage (26,7 % ; jeunes de 15/29 ans : 45 %), la précarité (21 % de la population), la pauvreté (42 % de la population) et la sous-qualification alors que la population étrangère y est surreprésentée, en particulier en Île-de-France (25 %). Ces données témoignent des logiques de ségrégations sociales et fonctionnelles et de la puissance des procès d'exclusion qui organisent le territoire national.

## La solidarité nationale et interterritoriale de l'« État social » : quel avenir ?

Face à ces inégalités structurelles, les inégalités entre territoires sont en France bien réelles, mais incomparablement plus faibles et moins brutales que dans de nombreux autres pays occidentaux, en particulier les États-Unis ou le Royaume-Uni. Ces inégalités sont en effet pour partie corrigées à la fois par un puissant système de protection sociale, financé par l'impôt, et par la répartition des emplois de la sphère publique, comme l'a, par exemple, bien étudié l'économiste spatial Laurent Davezies. Le système de retraite par répartition à la française articule une solidarité intergénérationnelle, les jeunes actifs payent les retraites des aînés, à une solidarité *de facto* territoriale puisque les régions et espaces jeunes et dynamiques cotisent et reversent aux régions ou espaces les plus âgés. C'est ainsi que les retraites et pensions peuvent représenter parfois entre 20 % et 30 % des revenus totaux dans certains territoires du Massif central.

Ce système de solidarité sociale et inter-territoriale fondé sur les cotisations sociales et l'impôt étant pour beaucoup national et automatique, il est assez transparent et en définitive peu lisible territorialement. Pour autant, il joue un rôle déterminant dans les logiques de solidarités entre espaces et territoires. Paradoxalement, alors que les élus ou les médias mettent souvent en avant l'impact en définitive très ponctuel des aides ou subventions des Fonds européens ou gérés par la Datar/DIACT, ces masses financières autrement plus considérables passent complètement sous les radars. Alors que le quinquennat d'E. Macron s'ouvre sur le thème des « réformes » d'une France qui serait depuis trop longtemps bloquée, il apparaît plus que jamais stratégique d'introduire une réflexion sur la dimension territoriale des choix qui vont être faits (réforme des retraites...).

Le revenu disponible des ménages est le solde entre, d'un côté, les entrées (salaires, traitements, prestations) et, de l'autre, les prélèvements, en particulier les cotisations sociales (retraites, santé...) et les impôts. Ces deux derniers postes représentent en France métropolitaine un prélèvement annuel sur les ménages de 880,5 milliards d'euros, ce qui correspond globalement à 67,5 % du revenu disponible brut, un chiffre donc considérable. Géographiquement, ce sont les régions et les territoires les plus peuplés, les plus riches et les plus dynamiques qui contribuent le plus à ces prélèvements dans un cadre de relative égalité et solidarité fondant le modèle républicain depuis 1789.

### Prélèvements des impôts et cotisations sociales par région en 2014 (millions d'euros)

	Cotisations sociales	Impôts	Total	%
<b>Métropole</b>	144 667,1	210 440,3	355 107,4	100
<b>Province</b>	106 140,1	148 105,3	254 245,4	71,6
<b>Île-de-France</b>	38 527,0	62 335,0	100 862,0	28,4
<b>Rhône-Alpes</b>	14 564,3	20 289,7	34 854,0	9,8
<b>Provence-Alpes-Côte-d'Azur</b>	10 991,0	17 080,1	28 071,1	7,9
<b>Nord-Pas-de-Calais</b>	7 532,5	10 293,4	17 825,9	5
<b>Pays de la Loire</b>	7 617,8	9 926,7	17 544,5	4,9
<b>Aquitaine</b>	7 088,2	9 721,5	16 809,7	4,7
<b>Bretagne</b>	6 573,0	8 910,0	15 483,0	4,4
<b>Midi-Pyrénées</b>	6 386,4	8 402,2	14 788,6	4,2
<b>Centre-Val-de-Loire</b>	5 246,3	7 298,4	12 544,7	3,5
<b>Languedoc-Roussillon</b>	5 196,8	7 338,6	12 535,4	3,5
<b>12 autres</b>	360 530,5	520 141,2	880 671,7	248

Source : INSEE.

À l'échelle nationale, les pensions et retraites représentent 27,5 % du revenu disponible des ménages et l'ensemble des prestations sociales 5,6 %. Les effets de ces transferts sont considérables : ainsi, ils permettent de réduire les inégalités de revenus de 38 % à l'échelle nationale, de 44 % dans la métropole très contrastée du Grand Paris et de 64 % dans la Plaine commune, un des espaces les plus déshérités d'Île-de-France. Chez les 10 % les plus pauvres, les revenus d'activité (41,5 %) sont faibles mais largement compensés par les prestations sociales qui représentent 45 % de leurs revenus alors que les impôts directs pèsent peu (7,8 %). Chez les 10 % les plus riches, les revenus d'activité sont importants, mais surtout les revenus du patrimoine immobilier et financier représentent presque un quart des revenus totaux, d'où leurs protestations sur le caractère « confiscatoire » de l'impôt qui prélève en moyenne 28 % de leurs revenus alors qu'ils n'ont droit à aucune prestation sociale.

Souvent décrié, l'impôt direct sur le revenu est bien un levier de solidarité à la fois sociale et territoriale. Il est aussi le plus juste car le plus proportionnel aux revenus et le plus efficace économiquement, contrairement à la TVA et

aux taxes carburants (TIPP) qui touchent indistinctement et sans proportionnalité tous les ménages. Pourtant, en 2017, la France se caractérise par le poids considérable de sa fiscalité indirecte puisqu'elle représente 66,5 % des rentrées fiscales totales (TVA : 150 milliards d'euros, taxes carburants, tabac et autres : 54,8 milliards) face à l'impôt sur le revenu (73,4 milliards) et à l'impôt sur les sociétés (29,4 milliards).

#### Nature des revenus entre les 10 % les plus pauvres et les 10 % les plus riches

	10 % les moins riches	10 % les plus riches	Moyenne nationale
<b>Revenus d'activité</b>	42,5	77,6	73,2
dont salaires (chômage inclus)	38,4	63,7	67,3
dont revenus indépendants	4,1	13,9	5,9
<b>Pensions et retraites</b>	16,1	23,7	27,5
<b>Revenus du patrimoine</b>	3,5	25,9	10,9
<b>Prestations sociales</b>	45,1	0,6	5,6
dont prestations familiales	12,5	0,4	2,4
dont prestations logement	15,7	0	1,5
dont minimas sociaux	16,9	0,2	1,6
<b>Impôts directs</b>	- 7,8	- 27,9	- 17,4
<b>Revenu disponible annuel moyen en euros</b>	12 620	86 940	35 950
<b>Niveau de vie annuel moyen en euros</b>	8 140	55 630	23 150

Source : INSEE, 2016.

Pour autant, ces politiques publiques, qui représentent 56,4 % du PIB, sont sous pression et font l'objet d'un vif débat alors que la dette publique au sens de Maastricht atteint 96,3 % du PIB et que les prélèvements obligatoires sur les ménages et les entreprises se montent à 44,4 % du PIB en 2016. Comme le soulignent les rapports de l'OCDE, l'État n'est pas en France surdimensionné et ses recettes et dépenses sont dans la moyenne des pays développés. Comme l'illustre la situation des armées françaises ou des forces de police ou de gendarmerie dans le contexte de menace terroriste, certaines fonctions régaliennes sont même déstabilisées et sous tension du fait des économies budgétaires et des suppressions massives d'emplois réalisées ces dernières années alors que les dépenses salariales de l'État ne représentent que 27 % de ses dépenses totales.

#### Les structures des dépenses publiques en France (milliards d'euros et %)

	Dépenses	%	Rémunérations des salariés	Recettes	%
<b>Administrations publiques centrales</b>	509,4	40,5	138,9	433,4	36,7
<b>Administrations publiques locales</b>	248,2	19,7	79,6	251,2	21,2
<b>Administrations de sécurité sociale</b>	583,6	46,4	65,1	580,7	49,1
<b>TOTAL</b>	<b>1 257,1</b>	<b>100</b>	<b>283,6</b>	<b>1 181,2</b>	<b>100</b>

Source : INSEE, 2017.

De même, la situation globale des collectivités territoriales n'apparaît pas scandaleuse. Au total, il apparaît que 46,4 % de la dépense publique ressort en France aux administrations de sécurité sociale (prestations familiales, vieillesse, assurance-maladie, indemnisations chômage...). La possible remise en cause de ce filet de protection, souvent pris en charge à l'étranger par le secteur privé financier et des assurances pour un service rendu parfois bien moins efficient, est un enjeu sociétal et territorial considérable.

## **Les réformes territoriales : communes, départements et régions dans la tempête**

Depuis les années 1980, la République française est en difficulté pour concevoir, organiser et mettre en œuvre le nécessaire renouvellement de son architecture administrative et politique aux échelles locales, départementales et régionales. On a, en effet, assisté depuis les lois Defferre de décentralisation et en quatre décennies à la fois à la multiplication des projets et opérations plus ou moins cohérentes de refonte et découpage des différentes collectivités territoriales.

Un an après l'entrée en vigueur de la loi NOTRe sur les nouvelles régions en janvier 2016, la situation peine à se stabiliser et les nouveaux exécutifs régionaux à trouver leurs marques au prix de fonctionnements internes parfois acrobatiques comme en Aquitaine ou en Bourgogne-Franche-Comté, ou de fortes tensions politiques et administratives comme en Auvergne-Rhône-Alpes, dans le Grand Est ou dans les Hauts-de-France. Si de nombreux acteurs pensent aujourd'hui que la réforme régionale imposée au forceps par François Hollande au nom des nécessaires réformes constitue un gâchis historique, les efforts réalisés par des exécutifs parfois épuisés par les opérations de fusion sont tels que toute idée de retour à la situation antérieure est bannie. Du côté des intercommunalités et des métropoles, ces dernières ayant émergé comme nouvel acteur territorial avec les lois Maptam et NOTRe, n'est pas meilleure alors que ces nouveaux organismes de gestion métropolitaine doivent à terme fusionner les instances des collectivités territoriales locales (social, personnes âgées, route, tourisme, collèges...). En particulier, en Île-de-France, la confusion est toujours à son comble dans la métropole du Grand Paris (MGP), créée au 1<sup>er</sup> janvier 2016 – cette usine à gaz superposant cinq niveaux de collectivités déjà existants sans en supprimer aucun.

Les scènes géopolitiques locales sont d'autant plus sous pression que les élections présidentielles puis législatives se sont traduites par un début de recomposition très sensible avec l'entrée en vigueur de l'interdiction des mandats, qui tend largement à dissocier dorénavant la fonction parlementaire et la fonction d'élu local, et l'émergence d'En Marche ! qui balaye de très nombreux caciques locaux.

Enfin, financièrement et fiscalement, les collectivités territoriales demeurent dans le viseur de l'État et du gouvernement car considérées comme trop dépensières. Alors que les transferts de charge et de compétences se sont multipliés ces dernières années, l'État cherche à étrangler financièrement

(cf. réduction de la dotation globale de fonctionnement, DGF) les collectivités locales pour les pousser *de facto* à se regrouper puis à fusionner. Au projet de profonde réforme de la DGF (dotation forfaitaire par habitant, dotation ruralité, dotation décentralisée), présenté à la hussarde et qui s'est heurté à la forte résistance des élus l'an dernier succède en 2017 le projet de réforme de la taxe foncière qui occupe une place non négligeable dans le financement des collectivités.

Au total, la transformation volontariste de l'architecture territoriale, administrative et politique du pays aboutit à un système de plus en plus complexe, confus, peu transparent et surtout très éloigné des attentes, demandes et besoins des populations, dont certaines ont le sentiment d'une forte dégradation des services rendus. Mettant le doigt sur un sujet sensible, M. Le Pen en fit un de ses arguments de campagne. En définitive, le grand problème posé est de doter les territoires, dans un cadre national solidaire et démocratique, de structures administratives, politiques et de gestion qui permettent de répondre aux défis posés par des structures spatiales particulièrement contrastées.

#### La trame communale : population et densités

	Nombre de communes	%	Millions habitants	%	Densité (hab./km <sup>2</sup> )
<b>Communes densément peuplées</b>	608	1,7	22,59	35,3	2 969
<b>Communes de densités intermédiaires</b>	2 996	8,2	19,11	29,9	413
<b>Communes peu denses</b>	19 968	54,5	16,65	30,7	64
<b>Communes très peu denses</b>	13 056	35,6	2,61	4,1	14
<b>ENSEMBLE</b>	<b>36 629</b>	<b>100</b>	<b>63,98</b>	<b>100</b>	<b>116</b>

Source : INSEE, 2017 ; données 2011.

## Fractures économiques et difficultés productives

### Une économie fragilisée par la faiblesse de l'industrie

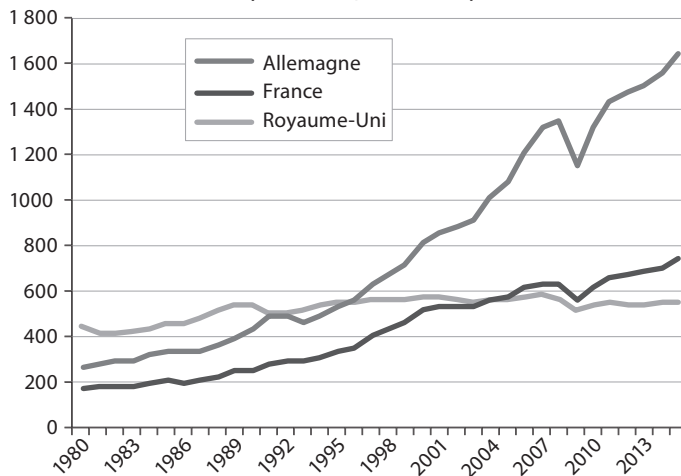
Si la France demeure une économie de premier plan en Europe et dans le monde et que son PIB augmente de 86 % entre 1980 et 2015, elle témoigne de réelles fragilités structurelles comme l'illustre par exemple une comparaison franco-allemande. Ainsi, alors qu'elle représente aujourd'hui l'équivalent de 73 % de l'économie allemande, ses exportations de biens et de services sont à la peine. Si les exportations allemandes explosent en passant de 264 à 1 647 milliards de dollars constants entre 1980 et 2015 (x 5,2), celles de la France passent de 172 à 751 milliards (x 3,3), la France tombant de 65 % à seulement 45,5 % des exportations allemandes. Portée par sa puissance industrielle et technologique, l'Allemagne bénéficie à plein de l'ouverture



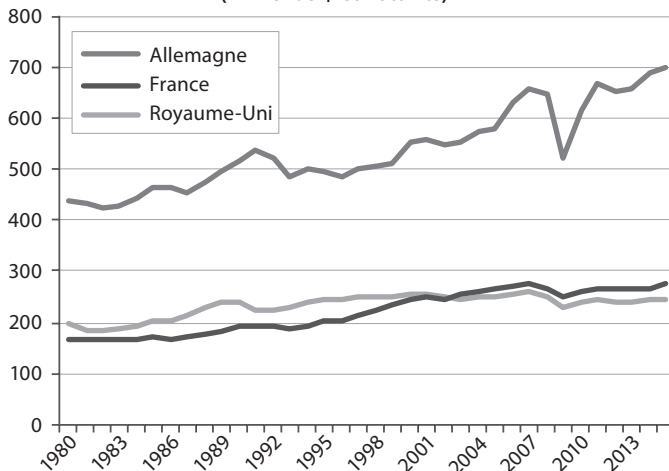
à l'Europe de l'Est, de la création de la zone euro et de l'essor des marchés émergents ces dernières décennies. Ce succès se fonde sur l'importance et le dynamisme de son industrie manufacturière qui est aux fondements de sa puissance économique et commerciale. Si la production manufacturière française augmente en valeur de 65 % en trente-cinq ans, la France ne réalise que 39 % de la valeur de la production allemande. Au total, la comparaison franco-allemande est saisissante : l'industrie manufacturière ne représente plus que 10 % du PIB contre 20 % outre-Rhin, et l'Allemagne représente 30 % de l'industrie de l'Union européenne contre seulement 10,8 % pour la France.

### Une comparaison franco-allemande (milliards \$ constants)

#### Exportations de biens et de services (milliards \$ constants)



#### Valeur de la production manufacturière (milliards \$ constants)



Les difficultés, anciennes, de l'industrie manufacturière sont liées au modèle capitaliste de croissance adopté dans les années 1960 à la sortie de la période coloniale, à une modernisation partielle portée par les grands projets scientifiques et industriels étatiques survalorisant quelques branches (aéronautique-armements...), à l'abandon de pans industriels entiers (textile, métallurgie, mécanique, biens d'équipements, informatique et électronique civiles...) sous les effets soit des pays à bas coûts salariaux, soit des partenaires-concurrents hautement développés (États-Unis, Japon, Allemagne) et à une spécialisation sectorielle sur des bases plus en plus étroites. En particulier, l'adoption de l'euro, qui transforme la zone euro en zone mark élargie, en interdisant dorénavant toute dévaluation monétaire du franc face au deutsche mark prive la France d'un de ses leviers traditionnels des décennies 1960-1980 pour regagner en compétitivité-prix sur le marché européen et mondial. L'adoption de l'euro aurait dû s'accompagner, pour résister, à la concurrence d'une montée généralisée de l'industrie en qualité, valeur ajoutée, innovation et qualification ; il n'en a rien été.

En parallèle, les dernières décennies sont marquées par le passage de nombreux fleurons nationaux sous contrôle étranger comme Arcélor avec l'Indien Mittal dans la sidérurgie, Alstom Énergie repris par l'Américain General Electric, l'équipementier Alcatel-Lucent par le Finlandais Nokia, le cimentier Lafarge par le Suisse Holcim, la société Technip par le Texan FMC ou encore les chantiers navals STX de Saint-Nazaire par l'Italien Fincantieri en 2017.

Comme l'illustre la délocalisation en 2017 à Lodz en Pologne de l'usine de sèche-linge d'Amiens par le géant étatsunien Whirlpool qui a racheté en Europe l'italien Indesit et hérite donc de ses usines, la mise en concurrence des quelque 400 emplois directs et indirects avec les bas coûts salariaux polonais symbolise la stratégie de dumping social et salarial intra-communautaire mise en œuvre par de nombreuses firmes internationales. Tout ceci aboutit à la destruction de centaines de milliers d'emplois, en particulier les moins qualifiés, qui fragilisent de nombreux territoires. Si, à Amiens, sa ville natale, E. Macron arrive en tête au premier tour de la présidentielle (28 %) devant J.-L. Mélenchon (24,8 %) et M. Le Pen (18,4 %), cette dernière bat tous les records avec 30,3 % des voix dans le département de la Somme. Ces résultats ne doivent rien au hasard.

Comme l'indique l'évolution des valeurs ajoutées régionales, le processus de désindustrialisation est particulièrement marqué en Île-de-France, qui le compense cependant par une forte spécialisation sectorielle et fonctionnelle sur les activités de commandement, d'innovation, de services financiers et aux entreprises dans le cadre d'un vaste processus de métropolisation. Ne bénéficiant pas d'un tel phénomène de transferts, la situation des Hauts-de-France, de la Bourgogne-Franche-Comté, de l'Auvergne ou du Centre-Val-de-Loire conduit à des crises régionales et locales profondes expliquant pour partie les dernières dynamiques électorales.

## Évaluation de la désindustrialisation par la valeur ajoutée régionale

	1990 (%)	2013 (%)	Évolution (%)	Écart absolu
Île-de-France	16,6	8,9	- 46,4	- 7,7
Hauts-de-France	27,8	16,7	- 39,9	- 11,1
Bourgogne-Franche-Comté	25,9	18	- 30,5	- 7,9
Grand Est	26,6	19,2	- 27,8	- 7,4
Auvergne-Rhône-Alpes	25,1	18,4	- 26,7	- 6,7
Centre-Val-de-Loire	25,8	19,3	- 25,2	- 6,5
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	14,3	10,7	- 25,2	- 3,6
Nouvelle-Aquitaine	18,5	14,2	- 23,2	- 4,3
Pays de la Loire	23,2	17,9	- 22,8	- 5,3
Occitanie	16	12,4	- 22,5	- 3,6
Normandie	25,6	20,3	- 20,7	- 5,3
Corse	7,9	6,3	- 20,2	- 1,6
Bretagne	18,6	15,4	- 17,2	- 3,2
<b>FRANCE MÉTROPOLITAINE</b>	<b>20,8</b>	<b>14</b>	<b>- 32,7</b>	<b>- 6,8</b>

Source : INSEE, 2016.

Pour autant, la France dispose de très nombreux atouts comme l'indique par exemple le dynamisme de l'aérospatiale dans le Sud-Ouest. Les succès d'Airbus, dopés par la hausse considérable des commandes, tirent la dynamique d'un vaste système productif régional dans la construction aéronautique, le matériel électrique et électronique, la mécanique et la métallurgie et les activités intellectuelles (activités informatiques, ingénierie...). Ce système comprend les grands donneurs d'ordres, comme Airbus, et leurs réseaux de sous-traitants et fournisseurs (*supply chain*). Il représente 1 079 entreprises et 129 300 salariés, dont 87 000 emplois chez les fournisseurs et sous-traitants, un emploi dans le grand donneur d'ordre entraînant deux emplois directs dans le tissu productif. Le secteur représente au total 10 % de l'emploi total et 30 % de l'emploi industriel du Grand Sud-Ouest. Midi-Pyrénées en polarise 77 % et l'Aquitaine 33 %, et les deux grandes zones d'emplois métropolitaines (Toulouse : 65 %, Bordeaux : 14 %) les trois quarts.

### Une structure économique de plus en plus duale dominée par de très grands groupes

Une des principales fractures organisant l'économie nationale repose sur le rôle et le poids croissants de très grands groupes, fortement internationalisés puisque les firmes du CAC 40 réalisent aujourd'hui 70 % de leurs ventes à l'étranger où elles investissent en priorité. Le reste du tissu économique est constitué de moyennes ou petites entreprises largement dominées, contrairement à d'autres pays comme l'Allemagne où le *Mittelstand* garde un poids

considérable, alors que l'artisanat a été laminé. En effet, la modernisation engagée en France à partir des années 1960 et son insertion dans la mondialisation s'est fondée sur l'émergence de quelques firmes privées ou publiques avec l'aide constante – politique, économique et financière – de l'État.

Au total, seulement 2 300 entreprises, dont 161 grands groupes, réalisent aujourd'hui 25 % du PIB, 50 % de la valeur ajoutée, 70 % des investissements et 83 % des exportations. Elles réalisent 2 300 milliards d'euros de ventes annuelles, dont 54 % à l'étranger, et emploient 9,7 millions de salariés, dont 4,25 millions en France (44 %) et 5,5 millions à l'étranger (56 %) en disposant de 37 000 filiales dans 190 pays. À l'étranger, l'Europe joue encore un rôle majeur en polarisant 36 % de leurs investissements, 38 % des effectifs et la moitié du chiffre d'affaires. Si, historiquement, l'ALENA accueille 15 % des effectifs, 19 % des ventes et 36 % des investissements, les grands pays émergents jouent un rôle croissant avec 25 % des salariés, 13 % des ventes et 34 % des investissements.

Cette concentration économique est certes importante dans l'industrie et l'énergie (Total, EDF, Renault, Peugeot, Airbus, Air Liquide, Schneider Electric...), la pharmacie-cosmétique (Sanofi, L'Oréal...), l'agroalimentaire (Danone...), mais tout autant dans la finance (BNP-Paribas, Crédit agricole, AXA, Société générale...), dans le commerce (Auchan, Carrefour...), les télécommunications (Orange) ou les services (Vinci, Vivendi, Sodexo, Accor).

#### L'internationalisation des firmes françaises par taille en 2014

Taille des firmes	Ventes (milliards €)	% total	% en France	% à l'étranger	Effectifs (milliers)	% total	% en France	% à l'étranger
<b>Grandes firmes multinationales</b>	1855	81	45	55	7 623	78	42	58
<b>Firmes multinationales de taille intermédiaire</b>	406	18	50	50	1933	20	49	51
<b>Firmes multinationales de taille PME</b>	32	1	56	44	196	2	47	53
<b>ENSEMBLE</b>	<b>2 292</b>	<b>100</b>	<b>46</b>	<b>54</b>	<b>9 752</b>	<b>100</b>	<b>44</b>	<b>56</b>

Source : INSEE, 2017.

Dans ce contexte, la question posée est bien de savoir si l'internationalisation de ces firmes à base française va renforcer ou amoindrir la base sociale, économique et territoriale qui leur a permis de se projeter à l'international. Comment le pacte ou le compromis vont-ils évoluer ? La réponse à cette question est éminemment politique, en particulier du fait de la financiarisation croissante d'une partie de ces firmes pour lesquelles la rentabilité financière et le retour sur investissement au profit des actionnaires sont souvent au cœur de leurs stratégies. Au-delà du hiatus pouvant parfois exister entre l'intérêt de l'entreprise inscrit dans des temporalités moyennes ou longues et l'intérêt de ses actionnaires souvent courttermiste, la question de l'usage et de l'affectation (salaires, investissements, recherche et innovations, dividendes

et achats d'actions...) des richesses créées par ses entreprises est un enjeu considérable pour le développement des territoires.

## **Concentration économique, monopoles et refontes territoriales**

Ce caractère monopolistique peut avoir un impact considérable sur de nombreux bassins d'emplois dépendant de stratégies nationales et internationales qui leur échappent. Surtout, certains secteurs se sont construits sur la mise en coupe réglée des territoires jusqu'à en modifier profondément la morphologie et les fonctions, comme en témoigne aujourd'hui la thématique de la désertification des centres-villes. Les rues commerçantes de nombreuses villes moyennes de 100 000 habitants ou moins (Châteauroux, Béziers...) ou des gros bourgs ruraux sont aujourd'hui désertées alors que le commerce de détail et les marchés traditionnels y périssent au grand dam des élus.

Dans une situation économique générale souvent atone qui pèse sur la consommation des Français, les activités commerciales des centres sont directement en concurrence frontale avec les centres commerciaux qui se sont multipliés ces dernières décennies et quadrillent aujourd'hui systématiquement l'ensemble de la hiérarchie urbaine. En parallèle, face à la crise des achats, l'accent n'est plus mis seulement sur le développement d'immenses hypermarchés en situation périurbaine mais sur un retour de ces groupes en centres-villes avec la multiplication des surfaces de moyennes et petites tailles.

De par leur poids économique, logistique et commercial, les grands groupes du commerce de masse (Auchan, Intermarché, Leclerc, Casino, Super U...) sont devenus des acteurs majeurs de l'aménagement urbain et de l'urbanisme commercial depuis le premier Carrefour ouvert à Saint-Geneviève-des-Bois en 1963. Ainsi, trois firmes spécialisées – Ikea, Conforama ou Leroy Merlin – contrôlent directement la moitié du marché français de l'ameublement en réalisant 6,54 milliards d'euros de ventes en 2016-2017. Les centrales d'achats de ces géants du commerce sont en position de force dans les négociations annuelles pour imposer leurs prix ; leurs stratégies ont aussi un impact direct sur les filières agricoles et industrielles à l'amont de leurs activités commerciales. Les groupes du commerce alimentaire réalisent ainsi 60 % des ventes françaises de fruits et légumes. En septembre 2016, le groupe Leclerc s'allie avec l'Allemand Rewe (51 milliards de ventes, 15 000 points de vente dans 12 pays) pour lancer une centrale d'achat commune Eurelec Trading, basée à Bruxelles, afin de mieux concurrencer Walmart, Tesco, Metro, EMD, AMS ou Carrefour World Trade et peut être demain Amazon qui se lance dans la vente en ligne des produits les plus divers en multipliant les entrepôts géants en France et en Europe depuis trois ou quatre ans.

En conclusion, la séquence électorale 2017 accélère et parachève un processus de crise politique larvée qui couvait depuis au moins dix ans. Elle débouche sur un phénomène paradoxal. L'éclatement du vieux système politique bipolaire entraîne l'affirmation d'une hyperprésidence dans le cadre d'une pratique politique renouvelée des institutions de la V<sup>e</sup> République concernant la place du Premier ministre et du gouvernement d'un côté, le rôle du Parlement de l'autre, sans doute transformé en une chambre d'enregistrement par la jeunesse, l'inculture institutionnelle et l'inexpérience d'une large partie de ses nouveaux députés, et enfin la faiblesse du parti présidentiel en construction.

Le succès du pari politique d'E. Macron, s'il est spectaculaire, ne doit cependant pas faire illusion car il repose sur des bases électorales et politiques fragiles. Le nouveau Président est confronté à des défis considérables tant la France paraît fragilisée par de multiples lignes de fractures politiques, économiques, sociales et territoriales. La mise aux normes libérales du modèle français, tant attendue par certaines forces politiques et économiques et aujourd'hui programmée, est-elle susceptible de refonder les bases du pacte républicain qui cimente la nation et ses territoires? Comme nous l'avons souligné, quelles que soient les options retenues, les questions territoriales occuperont, directement ou indirectement, une place de choix dans les débats futurs.

**LAURENT CARROUÉ**